

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

PROPOSITION DE CORRIGÉ

Éléments indicatifs de correction proposés sous la responsabilité des concepteurs du sujet à l'attention des commissions académiques d'entente des correcteurs.

DISSERTATION :

Sujet : Dans quelle mesure être diplômé de l'enseignement supérieur favorise-t-il l'insertion sur le marché du travail ?

THÈME DU PROGRAMME : STRATIFICATION SOCIALE ET INEGALITES

	Notions essentielles	Notions complémentaires
Stratification sociale et inégalités	Inégalités, professions et catégories socioprofessionnelles, Egalité/inégalité des chances, mobilité/immobilité, reproduction	Revenu, destinée, mobilité structurelle, nette, capital économique, social, culturel

Indications complémentaires

Pour définir les inégalités économiques et sociales, on en soulignera le caractère multidimensionnel et dynamique en s'appuyant sur des indicateurs économiques et sociaux.

On s'attachera à distinguer différences et inégalités. On soulignera que les inégalités traduisent des différences d'accès aux ressources rares et socialement prisées. Celles-ci ne se réduisent pas au seul revenu ; patrimoine, consommation, scolarité, santé, représentation politique, prestige social des professions, etc. donnent aussi lieu à des formes d'inégalité qui sont ou non cumulatives.

En mobilisant notamment les PCS (programme de la classe de première), on présentera les mutations des inégalités sur le long terme.

[...]

On insistera sur la complexité des facteurs de la mobilité sociale (rôle de la famille et de la trajectoire scolaire) avant d'apprécier les rôles respectifs des choix individuels et de la reproduction sociale.

On montrera aussi qu'une société plus fluide n'est pas nécessairement une société moins inégale et que la mobilité sociale n'est pas toujours vécue positivement par les individus.

Si le sujet est relié au thème : « Stratification sociale et inégalités », des notions du thème « Travail et emploi » devront être mobilisées.

	Notions essentielles	Notions complémentaires
Croissance, progrès technique et emploi	Salariat, salaire, marché du travail, chômage, précarité	Marchés interne/externe du travail

Indications complémentaires

Transformations des contenus et formes des emplois (tertiarisation, évolution des qualifications..)

Remarques préalables :

Il s'agit d'un sujet de type « discussion » (Oui... mais...).

Il s'agit de montrer que bien sûr le diplôme favorise l'insertion dans la plupart des cas, mais qu'il ne suffit pas toujours.

Le verbe « favorise » a été choisi pour inciter le candidat à réfléchir, à montrer en quoi être diplômé est un avantage (par rapport aux moins diplômés), pour s'insérer et être bien inséré.

Le sujet ne porte que sur les individus ayant un diplôme de l'enseignement supérieur (donc supérieur au Bac).

La difficulté peut porter sur ce qu'est l'insertion sur le marché du travail ou l'insertion professionnelle. On valorisera le candidat qui aura su réfléchir à cette notion et distinguer par exemple, le marché interne et le marché externe du travail, mais on ne sanctionnera pas celui qui se contenterait de dire qu'il s'agit de trouver un emploi.

Le dossier documentaire oriente le candidat : taux de chômage, salaire, précarité de l'emploi, groupe socioprofessionnel d'appartenance, qualification, formation continue... sont les notions centrales à exploiter

Le sujet porte sur l'insertion professionnelle et non sur l'intégration via le travail !

Le sujet a été libellé de telle manière qu'il ne s'agira pas ici de montrer comment sans ou avec peu de diplôme on peut néanmoins s'insérer sur le marché du travail .

Il est rappelé que le candidat n'est pas dans l'obligation d'utiliser l'intégralité du dossier documentaire ou d'y faire explicitement référence dans la copie.

Mais on peut sanctionner le candidat qui aurait oublié des idées importantes, d'autant qu'elles se trouveraient dans le dossier documentaire.

Documents :

Doc 1 :

Les diplômés du supérieur sont moins confrontés au chômage que les moins diplômés. (Même si les doctorants sont plus touchés que les autres diplômés du supérieur).

Les femmes sont plus touchées que les hommes, quel que soit le niveau de diplôme.

Selon le sexe donc, le diplôme est plus ou moins protecteur.

Le diplôme du supérieur permet d'obtenir un salaire supérieur à celui de l'ensemble des actifs (comparaison du salaire médian et salaires 3 ans après la sortie des études).

Les salaires des femmes diplômées sont moins élevés que ceux des hommes (sauf docteurs), mais restent supérieurs au salaire médian de l'ensemble des actifs.

Les diplômés du supérieur sont moins touchés par le temps partiel contraint. Référence aux formes particulières d'emploi et à la précarité. Ici aussi, inégalité hommes / femmes.

La dernière colonne permet de montrer la rareté relative des très diplômés dans l'ensemble des générations sortantes.

Doc 2 :

Le diplôme protège du chômage.

Mais le diplôme protège moins dans certains quartiers : les quartiers sensibles.

Le sexe est un autre discriminant : les hommes diplômés des quartiers sensibles sont plus touchés par le chômage que les femmes diplômées.

Le document fait référence à la discrimination à l'embauche, aux choix d'orientation.

Le type d'études, plus que le diplôme lui-même, semble donc parfois déterminant (à relier au doc 6).

Doc 3 :

Le fait d'être diplômé de l'enseignement supérieur permet davantage l'accès à la formation continue. (taux d'accès supérieur aux taux moyen tous niveaux de diplômes confondus)

On peut faire référence au marché du travail interne

Mais le diplôme permet donc aussi davantage d'ascension sociale au cours de la carrière.

On peut montrer aussi qu'un niveau de diplôme moins élevé, en profitant de la formation continue, peut permettre de prétendre à une meilleure insertion future.

Doc 4 :

Le diplôme est déterminant dans le statut socioprofessionnel. Le niveau d'instruction, de qualification sont des critères utilisés pour classer les métiers dans les PCS. On peut faire une relation diplôme/métier/CSP

Plus le diplôme est élevé, plus l'appartenance à un groupe socioprofessionnel « supérieur » est fort.

On note également qu'au cours de la vie active (ici les 7 premières années) les diplômés comme les non diplômés connaissent une mobilité professionnelle ascendante. Mais l'écart reste élevé entre diplômés et non diplômés 7 ans après l'insertion dans la vie active.

On note donc ici encore l'importance du diplôme dans l'accès à une catégorie élevée mais aussi dans le maintien à l'intérieur de celle-ci.

Doc 5 :

Le document porte sur le déclassement. Il se mesure en termes de qualifications et aussi de salaires.

Évolution différentielle entre nombre de diplômés et nombre d'emplois qualifiés offerts sur le marché du travail.

On peut évoquer la surenchère des diplômes, la concurrence plus forte sur le marché du travail.

Donc le diplôme n'assure pas toujours (et/ou moins aujourd'hui) une position sociale élevée.

Le déclassement est lié à l'origine sociale. Il est plus ou moins important selon le milieu social d'origine.

L'origine sociale est un facteur déterminant dans l'accès à un statut élevé. Ainsi, à diplôme égal, meilleure insertion des fils de cadres que des fils d'ouvriers. Référence ici au paradoxe d'Anderson **(à valoriser)**.

Référence au capital social (carnet d'adresses), à la meilleure connaissance du système scolaire et des milieux professionnels (Bourdieu).

Doc 6 :

Le métier est un élément déterminant dans l'accès à une situation socioprofessionnelle élevée; et il l'est parfois davantage que le niveau de diplôme lui-même.

Le document évoque le rôle de la promotion interne, de l'expérience dans la mobilité professionnelle ascendante.

Certains jeunes diplômés peuvent accéder dès l'obtention de leur diplôme à une position sociale élevée du fait de leur formation initiale (médecins, avocats, etc.), tandis que d'autres devront passer par une formation sur le tas, une expérience professionnelle avant d'y accéder.

Idées qui peuvent être évoquées dans le I :

Taux d'accès des jeunes diplômés aux professions supérieures (ou PCS).

Taux de chômage et de précarité inférieurs chez les plus diplômés.

Salaire des diplômés (rendement monétaire des diplômes).

Le recrutement par les entreprises est très souvent fonction du diplôme.

Le diplôme est une arme pour les plus faibles (il peut être une clé d'intégration).

Possibilité plus grande d'accès à la formation continue pour les diplômés.

Mobilité professionnelle intragénérationnelle ascendante possible.

Possibilité de faire carrière.

Idées qui peuvent être évoquées dans le II :

Le constat statistique de la relation non automatique diplôme / insertion « favorisé », facilitée.

Le rendement social des diplômes selon le milieu d'origine.

Le rôle du capital social, des stratégies scolaires.

Niveau d'études du fils par rapport au père et PCS d'arrivée, et paradoxe d'Anderson. Idée à valoriser.

Dévalorisation des diplômes (emploi inférieur à la qualification).

Situation différente selon le genre (hommes/femmes) ou la « nationalité » (diplômés d'origine étrangère).

Rôle ambigu de la formation continue.

Importance du type de métier (le métier peut jouer davantage que le diplôme lui-même).

L'évolution de la structure des PCS, du marché du travail.

Déclassement.

« Déstabilisation des stables ».

Plan détaillé proposé :

I Être diplômé de l'enseignement supérieur favorise l'insertion sur le marché du travail

A- Les diplômés du supérieur connaissent une insertion plus facile que les non diplômés

- 1- Ils sont en effet moins confrontés au chômage... (Doct1)
- 2- ...et accèdent à des métiers et catégories socioprofessionnelles plus protégées (Docts 4 et 6)

B- Les diplômés de l'enseignement supérieur connaissent une insertion plus sûre

- 1- ils connaissent une précarité moindre et un rendement monétaire du diplôme plus élevé que les non diplômés... (Doct 1)
- 2- ...et ont une possibilité de promotion interne et/ou de réinsertion via la formation continue (Docts 3 et 4)

II mais certains diplômés de l'enseignement supérieur ne bénéficient pas pleinement de ces garanties

A- Les diplômés du supérieur connaissent une insertion inégale

- 1- si la protection par le diplôme n'est pas absolue, elle dépend aussi du type de diplôme (Doct 6)
- 2- et des inégalités entre diplômés équivalents existent aussi (hommes/femmes ; quartiers favorisés/zones urbaines sensibles) (Docts 1 et 2)

B- Les diplômés du supérieur connaissent parfois une insertion moins favorable que celle attendue

- 1- Les diplômés du supérieur sont touchés par le déclassement... (Doct 5)
- 2- ...et ce déclassement est renforcé par le milieu social d'origine (Doct 5)

QUESTION DE SYNTHÈSE :

I - TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 points)

1. 9,7 % des exportations mondiales sont des exportations allemandes en 2007 ou les exportations allemandes représentent 9,7 % de l'ensemble des exportations mondiales en 2007.

2. La part des exportations chinoises dans le total des exportations a augmenté de 7,9 points ou de 790% entre 1973 et 2007 ou cette part a aussi été multipliée par 8,9 entre 1973 et 2007.
3. Les négociations multilatérales dans le cadre GATT puis de l'OMC ont permis d'abaisser progressivement des tarifs douaniers et de réduire les obstacles non tarifaires (comme les normes sanitaires et techniques). Les accords commerciaux préférentiels ont par ailleurs fortement contribué à l'abaissement des droits de douane voire à leur suppression au sein de grands ensembles régionaux : ALENA, UE, APEC, ANSEAN, etc. On pourra éventuellement noter que les pays en développement qui ont adopté dans les années 1970 et 1980 une stratégie de croissance tirée par les exportations ont démantelé en partie les barrières tarifaires et non tarifaires qui protégeaient leur marché (à valoriser).
4. La Chine a adopté dans les années 1980 une stratégie de développement reposant sur la promotion de ses exportations (à valoriser). Cette stratégie permet de s'insérer dans l'économie mondiale en utilisant une main-d'œuvre abondante et faiblement rémunérée selon les enseignements de la théorie ricardienne. La Chine a initialement exporté des biens manufacturés à fort coefficient de main-d'œuvre comme les textiles, les chaussures et les jouets. Sa spécialisation s'est ensuite diversifiée selon la logique de la remontée de filière. Cette stratégie a été facilitée par l'arrivée massive d'IDE et la fragmentation du processus de production.
5. La part des échanges intrabranches représentait en 1975 environ 40 % du commerce régional en l'Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord. Cette part a fortement progressé jusqu'en 1990 dans ces deux ensembles régionaux pour se stabiliser à un niveau élevé entre 1990 et 2006 : plus de 50 % en Europe de l'Ouest et plus de 60 % en Amérique du Nord. Dans les pays en développement, la part de l'intrabranche dans les échanges régionaux a également augmenté. En Asie du Sud-Est et Pacifique cette part s'est accrue de 27 points entre 1975 et 2006 pour atteindre 40 %. En Amérique du Sud, elle a été multipliée par 3 au cours de la même période. En revanche ce type d'échange reste résiduel en Afrique
6. Selon le modèle de concurrence monopolistique appliqué au commerce international (à valoriser), les consommateurs apprécient de pouvoir choisir entre plusieurs « modèles » ou « marques » d'un même bien. Or la diversité est limitée par la taille du marché en raison d'économies d'échelle. Toute augmentation de la variété se traduira par une réduction du nombre d'exemplaires produits pour chaque modèle spécifique et donc par une augmentation du coût et du prix de chaque modèle. Grâce à la constitution de grandes zones de libre-échange et Europe (UE) et en Amérique du Nord (ALENA), le commerce intrabranche s'est intensifié et la diversité des biens proposés aux consommateurs s'est accrue sans augmentation des prix.

II - QUESTION DE SYNTHÈSE (10 points)

Après avoir mis en évidence les transformations du commerce international, vous les expliquerez.

I. Les transformations du commerce international.

A) Augmentation du commerce et évolution de sa répartition géographique.

Le commerce mondial a fortement augmenté au cours des trente dernières années : les exportations qui s'élevaient à 579 milliards de dollars en 1973 atteignent 13 619 milliards de dollars en 2007 ! Les pays occidentaux ont toujours une position dominante dans ce commerce mondial, mais celle-ci tend à s'effriter. Ce sont les États-Unis qui ont connu le recul le plus net ; leurs exportations représentaient 12,3 % du total des exportations en 1973 contre seulement 8,5 % en 2007, soit une baisse de 3,8 points. Sur la même période, la part des exportations françaises est passée de 6,4 % à 4,1 %. L'Allemagne reste le premier

exportateur mondial en 2007 malgré un effritement de sa position (**document 1**).

La position des pays émergents s'est au contraire renforcée. La part des exportations chinoises a été multipliée par presque 9 entre 1973 et 2007 pour représenter en 2007 8,9 %. Cette performance permet à la Chine de se situer juste derrière l'Allemagne comme deuxième exportateur mondial. La part dans les exportations mondiales des six pays commerçants d'Asie (Hong-Kong, Corée du sud, Malaisie, Singapour, le Taipei chinois et la Thaïlande) a également progressé de manière exceptionnelle passant de 3,4 % à 9,3 %. Au total, l'Asie représente 27,9 % des exportations mondiales en 2007 contre seulement 14,9 % en 1973. Si le Mexique consolide sa position dans le commerce mondial, celle des pays d'Amérique du Sud et Centrale a en revanche régressé légèrement : leur part passant dans entre 1973 et 2007 de 4,3 % à 3,7 %. Quant à la part de l'Afrique sur la même période, déjà faible en 1973, elle diminue sensiblement pour s'établir à 3,1 % en 2007. (**document 1**)

B) Transformation de la nature des biens échangés..

Les échanges de biens industriels qui représentent aujourd'hui environ trois quarts du commerce mondial sont de plus en plus souvent intrabranches et intrarégionaux (**documents 2 et 3**). Il s'agit d'échanges qui se développent au sein d'une même région, entre pays de niveau de développement comparable et à l'intérieur d'une même activité industrielle. La part des échanges intrabranches représentait en 1975 environ 40 % du commerce régional en l'Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord. Cette part a fortement progressé jusqu'en 1990 dans ces deux ensembles régionaux pour se stabiliser à un niveau élevé entre 1990 et 2006 : plus de 50 % en Europe de l'Ouest et plus de 60 % en Amérique du Nord. Dans les pays en développement, la part de l'intrabranche dans les échanges régionaux a également augmenté : elle atteint 40 % en Asie du Sud-Est après une hausse de 27 points entre 1975 et 2006 et elle a été multipliée par 3 en Amérique du Sud au cours de la même période. En revanche ce type d'échange reste résiduel en Afrique (**document 3, question 5**).

Les échanges de biens industriels des pays émergents sont réalisés principalement avec les pays développés et sont composés de biens intermédiaires, de pièces détachées et de composants qui, une fois assemblés, sont réexportés sous forme de produits finis (**document 2**). Ce commerce est souvent intrafirmes, c'est-à-dire qu'il a lieu entre filiales d'une même entreprise transnationale implantées dans différents pays. Ces échanges intrafirmes représentent aujourd'hui environ un tiers du commerce mondial (à valoriser).

II- Expliquer les transformations du commerce international

A) Le poids croissant de l'Asie émergente dans le commerce mondial est directement lié à l'adoption de stratégies de développement reposant sur la promotion des exportations.

Ces stratégies ont été adoptées dans les années 1970 par les « quatre dragons asiatiques » et plus récemment par des pays comme la Malaisie, la Thaïlande ou la Chine. elles permettent à de nombreux pays de s'insérer dans l'économie mondiale en utilisant une main-d'œuvre abondante et faiblement rémunérée selon les enseignements de la théorie ricardienne (**document 2 et question 4**). Les pays exportent initialement des biens manufacturés à fort coefficient de main-d'œuvre comme les textiles, les chaussures et les jouets. Leur spécialisation se diversifie ensuite selon la logique de la remontée de filière. Cette insertion des émergents dans le commerce mondial a été facilitée par le développement des IDE et la fragmentation du processus de production qui en a résulté (**document 2**). D'autres pays comme le Mexique, les pays du Maghreb ou les PECO qui ont un poids plus modeste dans le commerce mondial se sont également insérés selon la même logique dans les échanges mondiaux. Les pays développés ont pour leur part progressivement abandonné des pans entiers de leur industrie traditionnelle pour se spécialiser dans l'exportation de biens de haute technologie ou de services. Cette insertion des émergents dans le commerce mondial n'aurait pas été possible sans une forte diminution des droits de douane, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, négociée dans le cadre du GATT jusqu'en 1995 et ensuite au sein de l'OMC, l'abaissement des coûts de transport et le développement d'un réseau de communication numérique (**document 2 et question 3**).

B) Le poids croissant des échanges industriels s'explique par l'intensification de la concurrence monopolistique et la décomposition internationale des processus productifs.

Le modèle de concurrence monopolistique appliqué au commerce international permet d'expliquer le développement du commerce intrabranche. Selon ce modèle, les consommateurs ont une préférence marquée pour la diversité, c'est-à-dire qu'ils apprécient de pouvoir choisir entre plusieurs « modèles » ou « marques » d'un même bien. Or cette diversité est limitée par la taille du marché en raison d'économies d'échelle. Grâce à la constitution de grandes zones de libre-échange en Europe (UE) et en Amérique du Nord (ALENA), le commerce intrabranche s'est intensifié et la diversité des biens proposés aux consommateurs a pu augmenter sans augmentation des prix (**document 4 et question 6**).

La fragmentation toujours plus poussée de la production permet aussi d'expliquer le développement des échanges de biens intermédiaires. Les activités productives d'une entreprise multinationale sont aujourd'hui réparties sur des sites de production différents selon la logique de l'avantage comparatif. La production d'un bien final peut alors engendrer de nombreux flux de biens intermédiaires. Ces flux sont souvent intrafirmes et peuvent être comptabilisés plusieurs fois dans les statistiques du commerce international (**document 2**). Sans la déréglementation des flux de capitaux qui a favorisé l'essor des IDE et sans une réduction des coûts de transport et des droits de douane ce type de commerce serait resté plus limité, les producteurs devant payer des frais de transport et supporter des taxes à chaque stade du processus de production.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sujet A

Thème / sous-thème :

Progrès technique et évolution économique

Capital, investissement et progrès technique : J. A. Schumpeter

Notions : Les notions à mobiliser impérativement sont soulignées

[Colonne 1] : Innovation, entrepreneur, cycle long, destruction créatrice, rente de monopole, profit, capitalisme, capitaliste

[Colonne 2] : Recherche et-développement (R&D), taille des entreprises, irrégularité de la croissance

Indications complémentaires

On retiendra de Schumpeter l'idée que l'évolution consiste en deux types distincts mais étroitement liés de phénomènes : la croissance et le développement, quand ce dernier est défini comme ce changement qualitatif "spontané et discontinu" induit par le processus économique. On s'attachera à mettre en valeur le rôle que Schumpeter attribue à la figure de l'entrepreneur et aux formes imparfaites de la concurrence. On montrera également le lien qu'il établit entre les innovations et le caractère cyclique d'une évolution économique rythmée par le processus de destruction créatrice, mais se soldant par un accroissement de la richesse.

L'actualité des analyses de Schumpeter et ses prolongements contemporains seront étudiés en s'interrogeant sur l'importance de la R&D, les effets de la taille des entreprises sur l'innovation et sur la persistance de cycles économiques liés aux changements technologiques.

Attentes essentielles

Idées importantes	– L'entrepreneur schumpétérien. – Les différents types d'innovation. – Le rôle de l'entrepreneur comme initiateur de l'innovation qui est au cœur de la dynamique économique et qui explique l'existence de cycles économiques. – La « routinisation » de l'innovation.
Mécanismes	L'esprit aventurier de l'entrepreneur et ses qualités exceptionnelles sont à l'origine de l'innovation.
Savoir	La fonction d'entrepreneur peut être attachée éventuellement à une équipe de spécialiste plutôt qu'à un seul homme.
Savoir-faire	Savoir actualiser l'analyse de Schumpeter ou/et la relativiser.

Réponses aux questions

Question 1 :

L'entrepreneur selon J. A. Schumpeter :

- Il est à l'origine de l'innovation à partir d'une invention.
- L'entrepreneur, par son esprit aventurier, révolutionne la routine économique.
- L'entrepreneur est d'autant plus aventurier qu'il doit affronter de nombreux obstacles que lui présente le « milieu économique » (les entreprises ou le marché par exemple) qui est hostile au changement.
On peut évoquer les innovations dont l'entrepreneur est à l'origine.

- Les différents types d'innovation : nouveaux produits, nouvelle méthode de production, nouveaux débouchés, nouvelles matières premières ou nouveaux produits semi-finis, nouvelle organisation.
- Possibilité d'illustrer ces types d'innovation à partir des nombreux exemples du texte.
- Les innovations dont l'entrepreneur est à l'origine rythment la croissance économique ; elles sont à l'origine de cycles (« prospérités » - « récessions »).

Question 2 :

« [...] cette fonction sociale est, dès à présent, en voie de perdre son importance et elle est destinée à en perdre de plus en plus et à une vitesse accélérée dans l'avenir[...]. »

La fonction sociale dont il est question est la fonction d'entrepreneur. Celle-ci devrait s'amoinrir selon l'auteur pour deux raisons (on attend que le candidat les identifie grâce à la suite du texte) :

- Du fait du progrès technique déjà réalisé, l'exercice de cette fonction exige de moins en moins de qualités exceptionnelles : « [...] l'innovation elle-même est en voie d'être ramenée à une routine. »
- L'innovation devient une affaire d'équipes de spécialistes dont le métier est consacré à la R&D. Ces équipes travaillent sur commande et disposent de moyens de prévisions, ce qui ne requiert plus l'esprit aventurier de l'entrepreneur schumpétérien.

Question 3 :

On peut admettre plusieurs réponses pour peu que le candidat justifie :

- La fonction d'entrepreneur est encore aujourd'hui attachée à des individus aventuriers (exemples comme : C. Ghosn, M. – E Leclerc, B. Gates, S. Fosset, etc.).

Sujet B

Thème / sous-thème :

Lien social et intégration – « Intégration et solidarité » Emile Durkheim

Notions

[colonne 1] : *Fait social, division du travail social, solidarité organique, solidarité mécanique, anomie, conscience collective*

[colonne 2] : *Intégration par le travail, cohésion sociale, exclusion sociale*

Indications complémentaires

« On retiendra de Durkheim l'idée d'une division sociale du travail qui unit les individus dans des domaines aussi divers que l'économie, la famille, la politique. On présentera pour cela les deux grandes formes de solidarité, "mécanique" et "organique", les mécanismes qui expliquent le passage de l'une à l'autre et les moyens de les repérer. On insistera, à ce propos, sur l'importance du droit. On précisera les différentes situations dans lesquelles la division du travail selon Durkheim cesse d'engendrer de la solidarité. On soulignera l'importance des groupes intermédiaires qui permettent de limiter la division du travail anémique en définissant des règles et en contenant les égoïsmes individuels»

« L'actualité des analyses de Durkheim et ses prolongements contemporains seront étudiés en s'interrogeant sur la relation entre l'intégration et le travail comme dimension majeure du lien social. On remarquera l'importance d'un contexte caractérisé par un chômage durable et une mise en question du salariat. On pourra également s'interroger sur le maintien, voire le renforcement des formes de solidarité mécanique dans les sociétés contemporaines»

Attentes essentielles

Idées importantes	La division du travail et la montée de l'individualisme n'ont pas fait disparaître le lien social mais en change la nature Les deux formes de solidarité repérées par Durkheim forment 2 types idéaux qui coexistent aujourd'hui dans la société française.
Mécanismes	Le passage d'un type de solidarité à un autre Lien entre division du travail et solidarité
Savoir	Solidarités mécanique et organique
Savoir-faire	Articuler les connaissances et un texte d'auteur

Réponses aux questions

- 1 – À partir de vos connaissances et du **document**, vous présenterez les deux formes de solidarité mises en évidence par Émile Durkheim.

*Quelques éléments biographiques sur Durkheim (1858-1917) peuvent être mobilisés pour commencer la réponse, **mais ceci n'est pas exigible***

Durkheim distingue 2 types de solidarité dont l'une est censée l'emporter sur l'autre au cours du temps, puisqu'elle correspond à une division du travail aboutie. Le lien social ne disparaît pas avec la modernité, il change de nature. L'adjectif utilisé par Durkheim pour caractériser cette solidarité des sociétés modernes rend compte de ce lien particulier : comme les organes d'un corps sont différents les uns des autres mais indispensables aussi les uns aux autres. La solidarité organique assure donc l'unité de la société en rendant compatibles autonomie et cohésion sociale.

	Solidarité mécanique	Solidarité organique
Sociétés concernées	Sociétés traditionnelles (« Sociétés inorganisées »)	Sociétés modernes (les « États »)
Caractéristiques du lien entre les individus	« Similarité des consciences », « les ressemblances l'emportent sur les différences »	Différenciation des fonctions, division du travail avec accroissement du « volume et de la densité des sociétés ». Pluralité des liens et complémentarité des individus de plus en plus interdépendants les uns des autres
Relations entre conscience individuelle et conscience collective	La conscience collective l'emporte sur la conscience individuelle	La conscience individuelle l'emporte sur la conscience collective
Type de droit	Droit répressif qui sanctionne les crimes	Droit restitutif qui répare les fautes et crée de la coopération entre les individus

- 2 – Expliquez la phrase soulignée.

Durkheim fait dans cette phrase de la division du travail un élément clé de la cohésion sociale (qu'il nomme ici « équilibre social »). Alors que la division du travail pourrait laisser croire que les individus sont de plus en plus séparés les uns des autres jusqu'à devenir rivaux (cf dans la phrase précédente où il est question de « l'intensité de la lutte » qui augmente « avec le nombre de combattants »), au contraire pour Durkheim, la division du travail, parce qu'elle rend interdépendants les individus, crée de la cohésion sociale.

- 3 – À partir d'un exemple de votre choix, vous montrerez que la solidarité mécanique n'a pas disparu dans les sociétés contemporaines.

La solidarité mécanique se manifeste lorsque les individus se découvrent des intérêts communs qui les rendent semblables les uns aux autres au delà de leurs différences : dans certaines manifestations de rue qu'elles soient contestataires ou festives (lors d'évènements sportifs par exemple type coupe du monde de football de 1998). Dans la famille contemporaine, l'indifférenciation progressive des rôles parentaux peut être assimilée à une forme de solidarité mécanique, quand du fait de la garde alternée par exemple, les parents actifs tous les deux s'occupent de leurs enfants une semaine sur deux (contrairement au modèle traditionnel de la famille où mère et père ont des rôles nettement distincts et complémentaires : aux mères la fonction affective, avec des tâches orientées vers l'intérieur de la famille, aux pères la tâche de pourvoyeurs de revenus orientés vers l'extérieur de la maison)